

LISTE D'APTITUDE DE C EN B

La CAP Locale d'établissement de la Liste d'Aptitude s'est tenue ce jeudi 24 mars. Cette année, en application du dispositif du NES, les critères statutaires ont considérablement évolués. Alors qu'il fallait justifier de 15 années de services publics effectifs auparavant, il n'en faut plus désormais que 9 au 31 décembre de l'année de nomination. Cette année, ces conditions seront calculées à titre exceptionnel au 31 août 2011 afin que les agents nommés puissent bénéficier du reclassement dans le statut unique issu de la fusion.

Cette modification a considérablement augmenté le nombre de collègues ayant vocation (140 remplissent les conditions cette année) malheureusement pour eux le nombre de promotions autorisées est resté lui à un niveau très faible (de l'ordre de 7%). 107 collègues ont postulé.

D'autres critères jurisprudentiels permettent d'écarter bon nombre de collègues (ne pas avoir bénéficié de changement de corps par liste d'aptitude depuis moins de 10 ans, pouvoir dérouler une carrière de contrôleur, se mettre à la disposition de l'administration pour rejoindre tout poste à l'intérieur du département, et avoir au moins la note de référence en 2008, 2009 et 2010).

La Direction locale a rajouté quelques critères supplémentaires compte tenu du nombre considérable de dossiers de très grande valeur (avis très favorable, 5 rubriques sélectionnées dans le tableau synoptique avec le maximum dans « excellent » et bien entendu la notation). La délégation CGT n'est pas intervenue dans l'établissement du classement mais a tenu à souligner que le critère de notation reste pour le moins très subjectif notamment dans les postes où la rotation «positive» est de coutume et que la rubrique «sens du service public» ne faisait pas partie des critères retenus.

CLASSEMENT

140 collègues avaient vocation (107 d'entre eux ont postulé), le ratio pour le département est de 10,60. La CAP a donc classé 12 collègues.

Cl	Prénom NOM	AFFECTATION	GRD
1	Catherine DAUBIN (classée 2010)	SIP SCEAUX SUD	AAP 1 7
2	Hélène PIGNON	RM CLICHY	AAP 1 7
3	Catherine REY	DDFiP	AAP 1 7
4	Serge FIXOT	DDFiP	AAP 1 7
5	Ketty VELAYOUDON	DDFiP	AAP 1 6
6	Elisabeth PICHONNIER	TP LEVALLOIS	AAP 1 4
7	Marie Dominique CHAZOUL	RM PUTEAUX	AAP 1 6
8	Stéphane BENOLIEL	ERD SPL	AAP 2 7
9	Géraud MILLET	SIP COLOMBES	AAP 2 7
10	Fabien LE GARREC	SIP MONTROUGE	AAP 2 6
11	Liliane CHAMPOMIER	RM LEVALLOIS	AAP 1 7
12	Annie NYGELA	SIP COLOMBES	AAP 1 7

Les élus CGT n'ont pas pris part au vote mais félicitent, néanmoins, les futurs promus du département.

Compte tenu de l'arbitraire de cette sélection et du faible nombre d'élus par rapport aux postulants (12/107), la CGT revendique la mise en place d'un véritable examen professionnel qui offrira donc les garanties d'égalité et d'objectivité de traitement des agents qui font cruellement défaut aux critères hyper sélectifs de la liste d'aptitude.

Le ratio départemental étant de 10,60, les collègues classés 11 et 12 devront attendre la CAP Centrale du 22 juin prochain qui validera définitivement le classement.